

Laïcité l'école et les enfants d'abord

Intervention de Michèle Vianès à la réunion publique de la Mairie du 20^{ème} arrondissement de Paris

Il est indispensable de rappeler le sens et la nécessité des principes républicains qui permettent de vivre ensemble par delà les différences. Trop souvent employés de manière floue ou réductrice, voire inappropriée, à contresens ou falsifiée, ce ne sont pas des données immuables, ils exigent une vigilance perpétuelle. Ce sont le résultat de combats sans cesse recommencés, les défis du présent et de l'avenir.

Nous nous inscrivons dans une continuité, par rapport à l'héritage transmis par les générations précédentes, héritage de gloire et de regrets, à partager et à transmettre aux générations futures, en l'enrichissant.

Nous sommes parties prenantes d'une République qui n'est pas une addition ou une juxtaposition d'individus. Pour vivre ensemble, le lien civique doit s'imposer par rapport aux particularismes historiques ou religieux, aux solidarités domestiques ou claniques. Ceci n'implique pas que ces particularismes soient éliminés, mais subordonnés.

Unique moyen de faire coexister des individus qui ne partagent pas forcément les mêmes convictions, l'exigence laïque demande à chacun et chacune un effort sur soi. La laïcité organise l'espace politique qui repose sur la liberté de penser et d'expression, sur l'égalité en droit et en dignité des options philosophiques ou croyances religieuses et sur la neutralité de l'action publique. Respecter les trois objectifs en même temps n'est ni naturel ni inné, mais construit et acquis.

La laïcité considère les citoyens aptes à juger et capables de vouloir. Cela suppose des consciences autonomes et libres. C'est le rôle affecté à l'école de la République : aider à faire éclore le citoyen, afin de le libérer de tout assujettissement, de toute servitude volontaire.

Condorcet 1794 : « L'égalité d'instruction que l'on peut espérer d'atteindre est celle qui exclut toute dépendance ou forcée ou volontaire. » Apprendre aux enfants à devenir des adultes autonomes, à se construire par rapport au savoir et à la culture de l'humanité, par rapport aux autres (famille, amis, enseignants, médias), pour s'émanciper par la raison et apprendre à se passer de maîtres. La transformation doit être consentie, les apprentissages construits et intériorisés. Pour respecter la liberté de cette construction, l'école doit avoir une attitude d'ouverture, d'écoute, et entretenir le besoin de lucidité, de rigueur.

De même une école, quel que soit son niveau, école maternelle ou faculté, est le lieu où les petits humains réalisés à partir d'une dotation génétique entrent en humanité.

Pour que l'enfant puisse se construire comme individu autonome en fonction de sa capacité à raisonner, ses aptitudes et goûts, il doit avoir l'esprit libre en entrant à l'école de la République. Cet espace de liberté doit donc être à l'abri des luttes idéologiques, religieuses ou politiques qui peuvent avoir lieu à l'extérieur. Toutes les attitudes qui manifestent une soumission à des impératifs venus d'ailleurs, que ce soit la famille ou la religion doivent donc être proscrites.

C'est pour cela que les adultes participant à toute activité scolaire d'encadrement des élèves ne doivent en aucun cas être les porteurs de signes distinctifs d'appartenance religieuse ou politique. Devoir de réserve et stricte neutralité, sont indispensables pour protéger les élèves de toute propagande, préserver leur liberté de conscience en formation et respecter les autres parents ainsi que les personnels de l'école de la République.

L'affichage ostensible du marquage archaïque possessionnel et obsessionnel du corps féminin, clame, plus qu'un discours, le contraire de l'égalité femmes-hommes. Le voile des femmes, stigmatisé de discrimination, de séparation, de fantasmes sexuels considère les femmes comme propriétés de leur mari et intouchables. La stratégie patriarcale de prise de contrôle sur le corps des filles par l'obéissance à un code vestimentaire céleste de bonne conduite ne peut être cautionnée par l'école.

Nous qui avons eu la chance de naître dans la République Française, laïque, une et indivisible, nous devons transmettre cet héritage à tous les enfants vivant sur le territoire. Les obscurantistes ne passeront pas !